



Coordination des Nations Unies en Mauritanie

Rapport annuel du Coordonnateur Résident

Mauritanie 2004

31 janvier 2005

Où trouver ce rapport ?

Sur le site des Nations Unies en Mauritanie www.un.mr/Publicatons vous trouverez un fichier pdf correspondant à une présentation du rapport formatée pour faciliter la lecture et l'impression. La taille de ce fichier permet un téléchargement rapide et le partage par email.

Sur www.undg.org vous pourrez consulter ce rapport dans son format mandataire online. Le site propose une fonctionnalité de recherche permettant de choisir certaines composantes (tableau des résultats/plan de travail) ou rubriques (plaidoyer et campagnes conjointes/Mise en œuvre de l'UNDAF, etc.) afin de visualiser les parties pertinentes des rapports de chaque pays d'une région donnée.

Le site requiert de s'enregistrer lors de la première visite, ce qui se fait rapidement sans mot de passe.



Par demande à la Cellule d'Appui à l'Equipe de Pays :

Cellule d'Appui à l'Equipe Pays
Nations Unies
BP 620
Nouakchott – Mauritanie

e-mail : annie.dacko-eleya@undp.org

tél : +222 525 24 09

fax : +222 525 26 16

Lettre du Coordonnateur Résident

Contexte général

Sur le **plan politique**, l'année 2004 a été particulièrement agitée : deux tentatives de coup d'Etat auraient été déjouées par les autorités, préparées par le groupe d'officiers présumés auteurs de la tentative de juin 2003. Trois des principaux dirigeants de l'opposition ont été interpellés et accusés de connivence, et les principaux dirigeants islamiques ont été incarcérés, ce qui en 2003 aurait contribué à provoquer le coup d'Etat.

La période suivant ces présumées tentatives a été marquée par une atmosphère très tendue avec le Burkina Faso et la Libye, accusés par les autorités de soutenir les rebelles; et du fait d'une vague d'arrestations touchant les milieux militaire et civil. Le procès des accusés a démarré en novembre sous des dénonciations de torture.

La **croissance** en 2004 est estimée à environ 5%, en baisse par rapport à l'année précédente, notamment du fait du contexte intérieur particulièrement déprimé en raison des situations d'urgence récurrentes. Un nouveau déficit pluviométrique et une invasion acridienne (surface infestée de près de 1,6m ha) ont eu de fortes conséquences sur la production agricole, estimée en baisse de 43% par rapport à 2003.¹ La destruction du pâturage a touché le secteur de l'élevage, avec une surmortalité au niveau du bétail, principale source de revenus pour les pauvres en milieu rural.

La hausse du prix du pétrole brut et l'appréciation persistante de l'Euro par rapport à l'ouguiya ont achevé de provoquer une **forte inflation** importée en 2004. L'inflation était de 9,2% de moyenne sur les 12 derniers mois en novembre 2004, ce qui correspond à un glissement annuel de 16%.² Cette forte inflation touche en premier lieu les produits alimentaires, ce qui déstabilise les populations vulnérables dans leur survie quotidienne.

La Mauritanie dispose de **ressources naturelles** variées, et notamment d'un important potentiel minier. Des indices d'existence d'hydrocarbures, de diamant, et d'or sont également encourageants. L'essentiel de l'exploitation minière reste celle du fer qui produit 11,5 MT par an, avec des réserves estimées à 250 MT de minerai riche. La contribution de la pêche aux recettes d'exportation est en déclin depuis une dizaine d'années, passant de 68% en 1988 à 47% en 1999. En termes de ressources hydroélectriques, la Mauritanie dispose depuis 2002 de 17% de l'énergie du barrage de Manantali (environ 25 MW), ce qui devrait favoriser le développement d'activités productives de transformation au niveau des zones rurales.

Par ailleurs, dans quelques mois la Mauritanie démarrera sa production de **pétrole**. La totalité du potentiel est d'environ 400 millions de barils, plus une réserve de gaz estimée à 115milliards de m³. Au total, l'état devrait tirer de la production pétrolière près de \$100m annuels à partir de 2007, l'équivalent de 20% du budget 2004, de \$534m.

¹ DPCS/MDRE

² ONS

La perspective de l'exploitation pétrolière suscite beaucoup d'espoir mais aussi d'appréhensions. La production de pétrole pourrait contribuer à la réalisation des OMD en Mauritanie si des engagements sont pris pour investir les revenus dans l'éducation, la santé, les infrastructures routières et le développement rural, en assurant une bonne répartition régionale. Des opportunités se présentent en termes d'industrialisation, avec le raffinage du pétrole et la liquéfaction du gaz, la création d'oléoducs et de gazoducs vers les pays frontaliers, et le soutien de la production électrique pour l'exportation. Une politique nationale de discrimination positive pourrait en plus favoriser les investissements consommateurs d'énergie et calmer l'inflation.

L'analyse des **flux d'aide** à la Mauritanie par donateur menée en 2004 place les Institutions de Bretton Woods comme étant les premiers donateurs, devant la prédominance de l'aide européenne. Les décaissements bruts des IBW étaient de \$60,33m en 2002 contre 55,57 en provenance de l'UE. Les transferts de la Banque Mondiale (IDA) ont beaucoup augmenté.

Progrès dans la mise en oeuvre de la réforme des Nations Unies et dans la coordination au niveau du terrain

Suite à la re dynamisation en 2003 des mécanismes de coordination en appui à **l'opérationnalisation de l'UNDAF** le dispositif de groupes thématiques a continué à jouer un rôle prépondérant pour des activités de programmation ou de suivi telles que la coordination de la démarche conjointe dans la région pilote de mise en oeuvre de l'UNDAF, ou la revue finale du plan de travail annuel du coordonnateur résident. Une étude des perceptions du SNU en Mauritanie par ses parties-prenantes a été menée en 2004, qui servira de base à l'élaboration d'une stratégie conjointe de communication pour appuyer la mise en oeuvre de l'UNDAF. Le cadre de suivi-évaluation de l'UNDAF a été élaboré, et y est désormais annexé, et a par ailleurs été adapté sous DEVInfo pour faciliter le suivi des indicateurs et encourager l'intégration de l'UNDAF avec les cadres nationaux de programmation.

Les agences se sont fortement mobilisées aux côtés du PAM et de la FAO en 2004 en réponse aux **Urgences**, notamment avec l'invasion acridienne ouest-africaine, qui a durement touché la Mauritanie. Des réunions hebdomadaires ont facilité le partage d'information pour le suivi de la crise, et la coordination de la réponse apportée aux populations les plus touchées. La formation de l'équipe de pays par DMTP / OCHA / ISDR a été élargie à la partie nationale pendant deux jours, favorisant un large débat sur l'ancrage institutionnel de la responsabilité de coordination nationale en cas d'urgence, et commençant à instaurer une attitude de prévention. Deux autres jours réservés aux agences ont permis de définir les grandes lignes d'un plan de contingence SNU, et d'aboutir à son premier draft.

La **démarche conjointe en Assaba** s'est bien renforcée dans le cadre de la mise en oeuvre du projet pilote, et la région devient une véritable zone de concentration des agences, en y asseyant le rôle moteur du SNU, et avec les perspectives prochaines d'un projet conjoint sur financement japonais (Human Security Project). L'orientation du SNU sur l'appui décentralisé s'est précisé dans ce cadre. L'année a vu

l'inauguration d'une cellule régionale du Ministère des Affaires Economiques pour participer à la coordination des actions de développement dans la région, ainsi que d'une équipe d'appui technique locale, créée par le FNUAP. La monographie régionale commanditée en 2003 a été finalisée, ainsi qu'une ébauche de plan d'action conjoint, qui sera précisée grâce à une étude d'audit des capacités des instances décentralisées. Un cadre de suivi-évaluation a été finalisé, et sera renseigné grâce à une enquête CAP conjointe (connaissances, attitudes, pratiques).

Mais c'est surtout au niveau central que l'harmonisation des approches des agences a progressé, avec la création de la **Cellule Centrale de Suivi et de Planification (CCSP)** au niveau du MAED, agence gouvernementale responsable de la coordination de l'aide au développement. La CCSP regroupe les unités existantes de suivi des programmes du PNUD (l'Observatoire sur le développement humain), du FNUAP (Programme politique de population) et de l'UNICEF (Unité de suivi du programme pays), en y ajoutant des guichets pour le PAM, l'OMS, et la BM. Elle a la vocation du suivi thématique de la mise en œuvre de l'UNDAF en plus du suivi des programmes des agences, de l'organisation de revues annuelles conjointes, et d'appui à la coordination inter-sectorielle pour la mise en œuvre des programmes, tout en faisant l'objet d'une prise en charge partagée par les agences Ex-com, permettant la rationalisation des appuis financiers apportés au MAED.

En matière de **services communs**, l'année 2004 a été marquée par l'opportunité que présentait l'introduction d'Atlas au niveau du PNUD de création d'un projet unique pour la répartition des coûts partagés dans le cadre de la UN House, du Centre d'Information et de Documentation, de la Sécurité, et de la Journée des Nations Unies, ce qui a permis une meilleure gestion et la planification des dépenses par les agences. On notera par ailleurs que :

- Le **CID**, inauguré en 2003 avec les documents du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF, et de l'OMS, aura prochainement fini l'intégration du fonds documentaire de la FAO et la mise à jour des bases de données online. Le centre a été exploité par les agences pour une série de conférences publiques qui ont apporté une visibilité accrue du SNU, tout en permettant une meilleure compréhension par le public des problématiques de développement.
- Le **site des partenaires au développement** (www.pdm.mr) a fêté son premier anniversaire à Ouagadougou lors d'un atelier sur les outils de gestion de l'aide au développement, à l'initiative du Bureau for Development Policy, où il a été présenté aux participants.
- Des efforts considérables ont été fournis par les agences en matière de mise aux normes de MOSS et pour mettre en œuvre une stratégie conjointe pour l'amélioration de la **sécurité** des locaux et du personnel
- **L'extranet** conjoint, attendu des agences depuis fin 2003, n'a malheureusement pas encore vu le jour, la première maquette ne remplissant pas les attentes en termes de fonctionnalité et de sécurité d'accès. L'intervention de techniciens plus pointus devrait permettre son lancement effectif début 2005.

Vu le besoin de la **professionnalisation continue de l'appui à la coordination**, (et de la cellule d'appui à l'équipe pays, anciennement le bureau du coordonnateur résident), et le départ prévu début 2005 du chargé de coordination, une recherche de fonds a démarré pour la conversion de ce poste en poste expatrié, mais n'a pas

encore abouti. Sachant que cette question est reconnue au niveau de UNDG, et que le renforcement de la coordination est même clairement encouragé, l'équipe de pays souhaite attirer l'attention de UNDG au renouvellement de sa demande de financement du coût de ce poste, tel qu'inclus dans le plan de travail 2005.

Rapport sur la mise en œuvre du UN-ISP et sur l'application du programme de l'ONU sur le VIH/sida sur le lieu de travail

A l'issue de la déclaration de l'AG des Nations Unies sur le VIH/SIDA de Juin 2001, l'équipe de pays appuie le gouvernement dans les volets suivants :

La lutte contre le VIH/SIDA fait partie intégrante du CSLP ainsi que de l'UNDAF. Depuis la mise en place de la **stratégie multisectorielle** pour combattre le VIH/SIDA en 2002, douze plans sectoriels ont été élaborés, dont 4 en 2004. La coordination est assurée par le comité national de lutte contre le SIDA, qui est l'institution gouvernementale responsable de toutes les questions liées au VIH/SIDA, et chargé de promouvoir l'intégration entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile.

Le groupe thématique ONUSIDA appuie la coordination nationale.

En matière de **prévention**, l'IEC/CCC est l'approche la plus appropriée au contexte (épidémie déconcentrée <5%), car malgré que le préservatif soit largement utilisé, la position nationale sur la question de la contraception reste à clarifier. Des projets divers ont été exécutés en 2004, dont l'éducation pour la santé sexuelle et reproductive destinée aux jeunes, et un projet de création d'un centre pilote pour la prévention de la transmission mère enfant est en cours d'élaboration.

Avec l'appui de ses partenaires, dont les agences du SNU, le gouvernement a pris des actions en faveur des **droits de la personne vivant avec le VIH/SIDA** sous la forme de réglementation anti-discrimination.

Il existe deux centres de dépistage anonyme (Nouakchott et Kiffa) et un centre de **prise en charge** des malades du SIDA, appuyées par le SNU et la coopération bilatérale. Une stratégie de prise en charge des personnes vivant avec le VIH et d'accès aux médicaments (ARV, et pour la prévention et le traitement des infections opportunistes) est en cours d'élaboration avec l'appui des agences du SNU. Par ailleurs, la Mauritanie participe à l'initiative des pays riverains du Sahara, en préparant une stratégie de prise en charge des cas frontaliers.

Contributions du SNU à l'atteinte nationale des OMDs, et priorités pour 2005

En matière d'atteinte nationale des OMDs, le SNU a contribué aux **principaux résultats suivants pour 2004** : l'intégration formelle des activités des agences en matière d'éducation dans le plan national de réforme du secteur, tout en faisant un fort plaidoyer pour l'enseignement des compétences de vie courante aux jeunes filles dans le cadre du projet conjoint. Le bailleur UNF a donné son accord pour l'extension de ce projet pour une année supplémentaire, sous la coordination technique d'UNICEF. En matière de genre, le plaidoyer a notamment permis de mettre en relief

la problématique des violences basées sur le genre, ce qui s'est traduit par le lancement effectif de la campagne de lutte contre les MGFs dans 5 régions et la mise en place à Nouakchott d'un centre pilote de référence et de prise en charge des filles victimes de violences sexuelles dans le cadre d'un appui conjoint (FNUAP, PNUD, UNICEF, OMS) coordonné par le FNUAP. La politique nationale de santé et de nutrition a été finalisée, et l'appui aux efforts nationaux de lutte contre les maladies spécifiques s'est poursuivi pour enrayer la mortalité infantile, notamment en matière de paludisme. La prévention en matière de SIDA se poursuit au niveau institutionnel autant que social, avec l'élaboration en 2004 de 4 nouveaux plans sectoriels. La gouvernance politique a été renforcée par le biais d'appuis concertés au parlement et à la décentralisation, alors que la revue des dépenses publiques a permis d'aborder la question de la gouvernance économique. Par ailleurs, la promotion de la jeunesse s'est poursuivie avec la mise en œuvre du projet de Déclaration de la Politique Nationale, la culture de suivi-évaluation s'ancre de plus en plus au niveau national avec la création de l'Association Mauritanienne de suivi-évaluation, l'organisation d'un atelier régional, et la formation à l'utilisation de l'outil DEVinfo. Finalement, en matière de lutte anti-mines les fonds ont été mobilisés pour deux projets du portefeuille UNMAS, permettant la destruction du stock résiduel en accord avec la convention d'Ottawa, et le lancement d'une campagne de sensibilisation.

Outre le lancement effectif de l'extranet, l'inauguration officielle de la CCSP et le démarrage de ses travaux avec l'élaboration de la matrice des résultats de l'UNDAF et l'organisation de la RMP de l'UNDAF, et l'élaboration de la stratégie de communication conjointe, **les principales priorités en 2005** sont : La poursuite du plaidoyer en matière de droits de l'homme, notamment pour la mise en œuvre du plan d'action national. Le renforcement des campagnes de vaccination, et l'amélioration de la performance du système national de santé tout autant que le renforcement des approches communautaires à la prise en charge, efficaces. La mobilisation continue des agences autour du projet d'éducation des filles. La prise en compte de l'importance de l'environnement à travers la mise en œuvre du plan d'action national, notamment à la lumière d'une exploitation pétrolière imminente. Au titre des thèmes transversaux de l'UNDAF, la promotion de la jeunesse se poursuivra de manière déterminée, ainsi que la lutte contre les violences faites aux femmes, ayant ouvert le débat sur le viol en plus des MGFs, et le plaidoyer pour l'intégration des femmes aux sphères de décision. En matière d'urgences, il s'agira d'appuyer davantage l'émergence d'une attitude nationale de prévention, et de finaliser le plan de contingence du SNU en annexe à l'UNDAF.

L'année 2005 verra par ailleurs le lancement du processus de formulation du second **Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté** (2005-2008). Le SNU a déjà fait en 2004 un plaidoyer efficace pour l'intégration des dimensions genre, environnement, emploi et enfants dans le nouveau CSLP. Les plans régionaux de lutte contre la pauvreté représentent un enjeu important par ailleurs, que les agences vont appuyer dans leurs régions de concentration, et notamment en Assaba, région pilote UNDAF.

Tableau des résultats 2004 et de l'emploi des fonds du système des Nations Unies en Mauritanie

Objectifs de coordination	Progrès en vue des résultats/effets attendus	Résultats effectifs obtenus / Activités achevées	Dépenses (\$ US)			
			SRC / UNCCF		Autres	
			Dépenses	Engagements non-décaissés	Agences ONU	Gouv° et donateurs
1. Objectif de coordination : Améliorer l'appui aux efforts nationaux pour atteindre les MDG						
<i>Activités de plaidoyer, communication et campagnes conjointes</i>	<ul style="list-style-type: none"> • OMDs mieux vulgarisés • Plaidoyer accru autour de thèmes clés • Meilleure image du SNU • Capacités en IEC du staff renforcés 	<ul style="list-style-type: none"> • Société civile sensibilisée à son rôle pour une meilleure appropriation des OMDs • Meilleure visibilité et compréhension de la contribution de toutes les agences à l'atteinte des OMDs • Nombreuses publications réalisées : ONU-Mag, ONU-Flash ; site web commun un.mr ; calendrier SNU • Journées mondiales célébrées, dont la journée LC pauvreté, NU, volontaires et LC SIDA • Radios-rurales promues pour renforcer l'IEC sur les conventions et codes • Etude menée sur les perceptions du SNU permettant de mieux cibler les actions de communication 	9181	10202	41500	10000

<p><i>Suivi et établissement de rapports</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appropriation nationale du suivi des OMD • Renforcement des capacités nationales de suivi et évaluation et de reporting 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres inter-agence en vue de sensibiliser le gouvernement, les autorités locales et les ONGs sur les OMDs, leur suivi et leur intégration dans les stratégies nationales de développement; appui à la mise en œuvre du plan d'action national OMDs ; une étude sur la maîtrise des indicateurs OMD par le SSN • Développement de la base de données sociales à l'ONS avec fourniture d'un PC dédié, et participation de l'ONS, du CAEP et l'UNICEF au DevInfo Rollout workshop • Ancrage de la culture de suivi-évaluation au niveau de la société civile, avec la création d'un réseau des évaluateurs mauritaniens, l'accueil d'un atelier régional sur le Suivi et l'Evaluation • Analyse approfondie des enquêtes et du recensement • Etudes sur le suivi-évaluation des indicateurs et projets en matière de pauvreté 	<p>1822</p>		<p>321250</p>	
--	--	---	-------------	--	---------------	--

1.1 Appui opérationnel aux MDG – résultats stratégiques de l'UNDAF (voir sous-sections ci-après)

<p>OMD 1 Eradication de l'extrême pauvreté et de la faim</p>	<p>Amélioration de la sécurité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du projet de ceinture verte de NKC : Plantation de ligneux (178 Ha) à NKC, plage des pêcheurs, Tiguent ; et poursuite du programme vivres contre travail pour préserver les infrastructures (160T) 			<p>318000</p>	<p>300000</p>
<p>OMD 2 Education de base universelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ntégration formelle des activités des agences dans le PNDSE ▪ Couverture universelle EPT dans 6 moughataa ▪ Coordination du projet de scolarisation des adolescentes efficace ▪ Rôle et les capacités des ONGs / OBCs dans le renforcée ▪ Révision des curricula appuyé de manière concertée par le SNU ▪ Déperditions scolaires et faim de courte durée réduites et alimentation des élèves améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités du SNU ont été intégrées dans les plans d'action PNDSE à 100%. • EPT : mise en œuvre et suivi/éval du paquet d'activités d'éducation préconisées aux niveaux primaire et 1er cycle secondaire • Planification et mise en œuvre conjointe des activités UNF ; coordination Technique UNICEF avec reporting mensuel aux chefs d'agence • Les AME/ APE ont été formées et organisées sous forme de comité de gestion dans quatre moughataas et organisés sous forme de comité de gestion dans 9 autres ; mise en place de quatre AGR ; comités de gestion des infrastructures organisés et formés ; mise en place et formation de six clubs EMP et des pools de filles relais • 40 Formateurs formées et réactualisation d'un guide consolidé intégrant les life skills et l'EMP ; formation de 150 enseignants en Assaba 			<p>3366500</p>	

1.1 Appui opérationnel aux MDG – résultats stratégiques de l'UNDAF (voir sous-sections ci-après)

<p><i>OMD 3 Promotion de l'égalité entre les sexes et promotion de la femme</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement effectif de la première campagne officielle de lutte contre les MGF en Assaba, Gorgol et NKC • Acquis en matière de lutte contre les violences envers les femmes consolidés • Accès équitable des hommes et femmes à une justice de proximité renforcée 	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la campagne de sensibilisation MGFs (Nouakchott, Gorgol, Brakna, Assaba et Guidimaka) ; volonté politique d'éradiquer l'excision constatée, élaboration par le SECF d'un module de formation, commémoration de la journée Zéro MGF • Mise en place d'un centre de prise en charge psycho-sanitaire des victimes, avec un partenariat pour la prise en charge juridique et judiciaire ; réforme de la prison des femmes ; plaidoyer poursuivi • Plaidoyer genre renforcé : Présentation à Tanger du seul rapport national Beijing +10 ; formation et appui au groupe multi-sectoriel implanté du SECF pour introduire la dimension genre dans les politiques de développement et les stratégies sectorielles ; création du réseau des femmes ministres et parlementaires 			238500	
<p><i>OMD 4 Réduction de la mortalité infantile</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre les maladies spécifiques afin de réduire les décès infantiles de 87 à 80/1000 • Prévalence de la malnutrition aiguë réduite de 32% à 20% par le renforcement de la performance du système de santé et les politiques nationales 	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre la mortalité renforcée par le combat contre les maladies : Extension de la couverture nationale de la vaccination rougeole de 104% ; appui à l'éradication de la polio ; extension de la chaîne de froid ; renforcement de la gestion du PEV ; préparation à l'introduction du vaccin hépatite B ; extension de la stratégie DOTS dans le Guidimakha ; consolidation du PCIME; \$1,13m mobilisés auprès du GFATM pour la lutte contre la tuberculose et le paludisme • Elaboration de la Politique nationale de santé et nutrition; définition du paquet complémentaire d'activités pour les hôpitaux ; mise en place de la prise en charge médicale et nutritionnelle des personnes vivant avec le VIH ; création d'un système d'information sanitaire 			2141900	

1.1 Appui opérationnel aux MDG – résultats stratégiques de l'UNDAF (voir sous-sections ci-après)

<p><i>OMD 5</i> <i>Amélioration de la santé maternelle</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La lutte contre la mortalité maternelle et néonatale renforcée ▪ Les approches communautaires de financement et gestion des services de santé améliorées ▪ La proportion d'accouchements assistés est portée de 57 à 70% 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction de la Mortalité Maternelle : formation des formateurs régionaux et prestataires sur les SONUs ; consolidation et d'extension du forfait obstétrical ; formation régionale en SOU ▪ Renforcement des approches communautaires : renforcement de la communication dans la réduction de la mortalité et morbidité maternelle et néonatale à travers l'initiative des Premières Dames vision 2010 ; mise en place des mécanismes d'assurance maladie ; lutte poursuivie contre le ver de Guinée 			301000	
<p><i>OMD 6</i> <i>Lutte contre le SIDA</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de prévalence maintenu à moins de 1% • Le taux d'utilisation des condoms s'est accru • Programme PTME élaboré 	<ul style="list-style-type: none"> • Planification sectorielle est améliorée : mise en place de 4 comités sectoriels, élaboration de 4 nouveaux plans sectoriels • Projet de prévention de la transmission mère –enfant est en cours de réalisation : formation de deux personnes ressources au Cameroun • Implication effective du groupe thématique ONUSIDA dans la mobilisation de ressources : soumission au fonds mondial (4e tour) • Participation de la Mauritanie à la réunion de Niamey de suivi de l'initiative des pays Riverain du Sahara • Mise en place d'une formation du personnel du SNU au VIH-SIDA en milieu de travail • Formation technique de l'équipe ONUSIDA 			19200	14075
<p><i>Paludisme et autres maladies</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • 50% des femmes ayant recours aux moyens de lutte médicale 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion continue de la moustiquaire imprégnée et de la chimio-prophylaxie chez la femme enceinte 			1.513.000	1.14m

1.1 Appui opérationnel aux MDG – résultats stratégiques de l'UNDAF (voir sous-sections ci-après)

<p><i>OMD 7 Garantie de la durabilité de l'environnement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appropriation inter-sectorielle du PANE et problématiques Env. pris en compte systématiquement • LC Désertification / reboisement renforcée • Projets de gestion des ordures ménagères et des déchets biomédicaux mis en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination PANE soutenue: Appui à la Cellule 21; mise en place d'un cadre institutionnel d'orientation; validation de la stratégie de développement durable 2015 et son plan d'action; plaidoyer pour l'adoption politique du PANE (SNU, BM, GTZ, etc.) • Projet AVIA ordures ménagères; projet PPPUE à Dar Naim, El Mina et NKC ; Assainissement des capitales régionales (Opération VCT) • Consolidation des actions de sensibilisation et plaidoyer inter-agences pour une meilleure protection de l'environnement et sa prise en compte dans le CSLP et les politiques sectorielles 			650900	
<p><i>OMD 8 Partenariat Mondial</i></p>	<p>Etude des coûts nécessaires à la réalisation des OMDs en Mauritanie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation facilitée autour des programmes de développement par le biais du site des partenaires • Etude des coûts OMD démarrée 			36000	
<p><i>Droits de la personne et gouvernance</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Approche largement participative à la problématique DH adoptée • Relations parlement / SNU rationalisées • Gouvernance économique renforcée • Décentralisation plus opérationnelle et toponymie harmonisée 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du PNADH; Sensibilisation DH ; plaidoyer effectué pour le Code de la Protection des Enfants et Participation au Congrès Parlementaires Arabes sur les Droits des Enfants Amman • Appui au Parlement : Appui au groupe Population et Développement : plaidoyer Journée mondiale de la population, formation des formateurs • Revue des dépenses et transparence dans la gestion des finances publiques ; programme d'analyse des politiques publiques (PNUD, BM, FMI) • Appui à la DGCL poursuivi en concertation avec le SCAC et la GTZ, et renforcement des capacités des collectivités locales à travers le PP/PACA • Appui aux réfugiés et demandeurs d'asile 			652300	

1.1 Appui opérationnel aux MDG – résultats stratégiques de l'UNDAF (voir sous-sections ci-après)

<p><i>Gestion des catastrophes, prévention des conflits et transition au développement</i></p>	<p>Plan de réponse aux urgences élaboré</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue d'un atelier national de formation DMTP /OCHA /ISDR : plaidoyer efficace sur la prévention des crises ; accord des partenaires sur les bases d'un mécanisme institutionnel de coordination de réponse rapide • Elaboration d'un plan prévisionnel de réponse aux urgences SNU (contingency plan), avec OCHA • Suivi de l'évolution et de l'impact de la crise acridienne : réunions d'alerte précoce, mission d'évaluation des récoltes et de la situation alimentaire FAO/CILSS/PAM/OMS ; consultations coordonnées sur l'impact de la crise et évaluation des besoins d'urgence (PNUD, FAO, PAM) interventions sur le terrain 	<p>8366</p>		<p>13068700</p>	
<p><i>Autres résultats (activités liées aux initiatives régionales (NEPAD))</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation nationale au NEPAD appuyée • Besoins spécifiques des jeunes mieux pris en compte • Ressources mobilisées et projets anti-mines du MAP mis en œuvre • Formulation de programme et projets du PDDAA/NEPAD (Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du projet de Déclaration de la Politique Nationale de la jeunesse : planification de la politique ; plaidoyer et vulgarisation jusqu'au niveau communal ; • Mobilisation Sociale et sensibilisation d'environ 30 000 jeunes à Nouakchott, en Assaba, au Brakna : Organisation de manifestations diverses permettant la sensibilisation sur les OMD ; participation de jeunes leaders au forum de Dakar ; et de 3 jeunes cadres à un voyage d'études et d'échanges au Mali • Mobilisation de ressources et mise à exécution de deux projets du porte-feuille MAP 2004, mise à jour du porte-feuille 2005 et coordination avec le BNDH • Formulation du PNIMT (Programme National d'Investissement Moyen Terme) et de projets bancables du PDDAA 			<p>361400</p>	<p>151500</p>

2. Objectif de coordination : Améliorer la coordination au niveau national

<i>Préparation et utilisation du CCA</i>					
<i>Préparation et mise en oeuvre de l'UNDAF</i>	<ul style="list-style-type: none"> Plan de travail conjoint du SNU en Assaba finalisé et mis en oeuvre Interventions du SNU en appui à la programmation nationale Préparation de la revue à mi-parcours de l'UNDAF entamée ; matrice des résultats et cadre de suivi-évaluation élaborés 	<ul style="list-style-type: none"> Démarche conjointe renforcée en Assaba, la zone de concentration des agences : plan de travail conjoint élaboré et suivi ; matrice des projets selon les axes UNDAF ; mise en place d'une équipe d'Appui technique du UNFPA ; étude d'audit des capacités des instances régionales lancée; cellule MAED inaugurée ; enquête CAP; appui aux communes et institutions décentralisées (Assaba, Gorgol) ; Cadre de suivi évaluation de l'UNDAF élaboré avec l'appui d'un stagiaire de l'Institut Statistique d'Abidjan : définition d'une liste d'indicateurs de suivi de l'UNDAF (harmonisés avec ceux du CSLP et OMDs) 	10680		154100
<i>Appui aux processus nationaux, y compris les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (PRSP)</i>	<ul style="list-style-type: none"> Planification centrale et régionale renforcée Coordination des interventions du SNU avec la programmation nationale 	<ul style="list-style-type: none"> Appui a la création du Cellule Centrale pour le Suivi et la Planification à la DDS, pour la coordination des interventions dans le cadre de l'UNDAF Réflexion sur la coordination inter-ministérielle; Appui à la DCL; Participation aux GTés pour élaboration du rapport de suivi du CSLP; études (harmonisation des indicateurs OMDs, CSLP, et UNDAF) Appui à l'intégration des dimensions genre, environnement, emploi et enfants dans le nouveau CSLP: études, définition d'outils méthodologiques, et élaboration de stratégies Appui à la mise en place d'une Cellule régionale de planification, suivi et évaluation au Brakna ; Guide d'élaboration des PRLP ; Participation à l'élaboration du rapport de mise en oeuvre du CSLP 2004 et à l'atelier sur le PRLP régional de l'Assaba 			99500

3. Objectif de coordination : Accroître l'efficacité et la rentabilité de la coordination						
<i>Locaux communs</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ UN House partagé par toutes les agences financé et en construction 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de validation de l'étude de faisabilité réalisée pour une UN House pour toutes les agences, avec étude des options de financement pour la construction 			2115	
<i>Services communs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Communication améliorée • Budgets de fonctionnement réduits • Accès plus large aux ressources documentaires du SNU (CID) • Sécurité et bien-être du staff au travail et à domicile améliorés 	<ul style="list-style-type: none"> • Communications renforcées avec des GFUs et le vSat pour plusieurs nouvelles agences • Commandes groupées poursuivies et élargies • Personnel informé sur les services de santé, par le biais de l'agent de sécurité/infirmier • Comités conjoints établis pour : recrutements, achats, mesures disciplinaires, enquête salariale • CID : Les outils de gestion documentaire; documents traités ; fonds FAO intégrés ; création d'une salle multi-média et d'une bibliothèque virtuelle ; reconduction du contrat du documentaliste junior sur fonds SRC • Sécurité du personnel et des locaux largement améliorée : recrutement d'un adjoint FSCA ; création d'une salle radio commune (équipement et opérateur) ; plan de sécurité élargi à des ONGs; sécurité du compound renforcée 	9357	7008	187500	
<i>Mesures d'harmonisation et de simplification</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Modalités d'exécution des programmes des agences ExCom harmonisées • Informations partagées en interne via l'extranet 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des nouvelles procédures de simplification et d'harmonisation • Harmonisation des relations avec la contrepartie nationale et de la programmation des agences dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNDAF avec la DDS/MAED (lire plus haut section 2) • Intégration du roster des consultants, de la base des ONGs à l'extranet 		3515	10000	

4. Objectif de coordination : Renforcer la capacité de coordination de l'UNCT						
<i>Appui au recrutement du personnel du RCS</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Prestation continue de services de qualité (CID et NTIC) • DB programmes du SNU élaborée pour faciliter la programmation commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconduction du contrat du web-master et de l'associée à la coordination • Formations : Chargé de coordination formé à DevInfo et au suivi-évaluation participatif ; web-master : sécurité des réseaux ; assistante : comptabilité. • Prise en charge sur fonds SRC/UNCCF des charges et du fonctionnement des bureaux de la Cellule d'Appui à l'équipe pays. 	43948		12275	
<i>Formation de l'UNCT</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cohésion renforcée du UNCT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation de l'équipe pays à la prévention des urgences et à la réponse aux catastrophes (voir section 1 urgences) 				
<i>Autres mesures, notamment la constitution d'un réseau de connaissances et la participation des institutions non résidentes aux processus nationaux de planification stratégique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribution du staff aux activités de coordination prise en compte dans leurs évaluations ▪ Meilleures synergies des activités des associations du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réélection du bureau de l'association du personnel, et organisation de diverses activités, dont une journée de jeux pour les jeunes parents, et une soirée pour l'ensemble du personnel et leurs familles. 	1222			
TOTAL			84 576	20 725		

Plan de travail coordonné 2005 des Nations Unies en Mauritanie

Effets à obtenir en 2005	Produits (extrants) / activités prévus pour obtenir les effets	Date cible	Fonds nécessaires pour obtenir les effets (USD)		
			SRC / UNCCF	Agences ONU	Autres
<i>Axe 1 : Promotion de la gouvernance et des droits de l'homme</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des droits de l'homme : plaidoyer pour l'adoption et la mise en œuvre du PNADH ; adoption du code de protection des enfants ; Plaidoyer pour la mise en place d'une Commission Nationale des Droits de l'homme ; appui à la réforme du système pénitentiaire ; mise en place d'un groupe d'étude sur les flux migratoires et réfugiés (HCR, BIT) • Gouvernance économique : mise en place de la déconcentration des dépenses publiques au niveau des ministères pilotes ; réforme du système de passation des marchés publics ; organisation d'assises de la société civile pour une stratégie nationale d'intégrité ; réflexion prospective sur la gestion des ressources du littoral (pêche, pétrole) • Intégration au NEPAD : Atelier d'information et de sensibilisation sur le NEPAD et adhésion de la Mauritanie au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs 			654300	
<i>Axe 2 : Lutte contre la mortalité maternelle et infanto-juvénile</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la lutte contre les maladies spécifiques : renforcement du PEV et de la vaccination Hépatite B ; organisation de la campagne Polio et contrôle de la rougeole ; changement de protocole thérapeutique antipaludique ; renforcement et l'extension de la couverture de la Moustiquaire imprégnée ; mise en œuvre du projet GFATM par le PNUD avec l'appui technique de l'OMS et de l'UNICEF • Performance du système de santé et politiques nationales : développement du système d'information sanitaire ; adoption de la stratégie nationale de santé de la reproduction ; appui à la supervision/monitoring et la relance de l'Initiative de Bamako • Appui continu à la réduction de la mortalité maternelle : formation des prestataires en SONU et extension des services ; mise en place d'un système organisé de référence recours dans 3 régions ; extension de la MPS dans l'Adrar et le Hodh el Chargui ; mise en oeuvre du système d'orientation recours avec un accent sur les SOU ; organisation de réseaux de jeunes en matière de SR • Renforcement des approches communautaires : élaboration d'un plan stratégique de développement de mutuelles santé et de la contractualisation 			1373000	285600

<p><i>Axe 3 : Renforcement de l'éducation et de la formation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi-évaluation activités PNDSE avec participation active des agences aux revues • Couverture universelle EPT dans les 6 moughataa pilotes : cours de soutien , AGR, matériel didactique, formation, application d'une mise en œuvre décentralisée des activités éducation au niveau du Brakna • Coordination du projet de scolarisation des adolescentes efficace : Faciliter la mise en œuvre du plan d'action annuel conjoint UNF 2005 ; renforcer les activités conjointes UNICEF/FNUAP • Consolidation des ajouts aux curricula : guide mauritanien pour les compétences de vie courantes ; enseignement des contenus (UNICEF, FNUAP, BM) • Politique de la petite enfance et de l'hygiène scolaire : validation de la politique par le gouvernement, mise en œuvre d'activités communautaires (UNICEF, OMS, BM) • Déperditions scolaires et faim de courte durée réduites et alimentation des élèves améliorée (PAM, UNICEF, OMS) 			4247000	
<p><i>Axe 4 : Combattre la pauvreté par une gestion durable de l'environnement, de la sécurité alimentaire, et de l'accès aux ressources</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre la désertification : poursuite du reboisement dans le cadre de la ceinture verte (le FNUAP viendra appuyer les efforts de la FAO et du PAM) • Sécurité alimentaire : Réponse conjointe SNU à l'impact du criquet pèlerin (voir ci-dessous) • Plaidoyer inter-agences pour l'adoption politique de la stratégie de développement durable et du PANE : proposition de la mise en place d'une structure institutionnelle chargée des aspects transversaux de l'environnement (PANE-PRECAASP) ; meilleure prise en compte de la problématique environnementale dans les stratégies sectorielles et dans le processus d'évaluation du CSLP ; mobilisation des partenaires pour le financement du PANE • Renforcer les activités de sensibilisation pour la protection de l'environnement : célébrations de journées mondiales • Consolidation des projets de gestion des ordures ménagères et des déchets bio-médicaux : projet déchets biomédicaux ; projet AVIA ; projet de gestion des ordures Assaba 			3695700	
<p><i>Thème transversal VIH/SIDA</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation de ressources : table ronde pour le financement des 4 nouveaux plans sectoriels ; soumission au fonds mondial (5e tours) • Formation du personnel du SNU au VIH sur le lieu de travail • Suivi de l'initiative des pays riverain du Sahara : participation aux réunions régionales et appui à la mise en œuvre du projet transfrontalier de la Mauritanie • Formation du personnel local du bureau ONUSIDA pays 		1500	13400	

<i>Thème transversal Jeunes</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre institutionnel adéquat de mise en œuvre de la Politique Nationale de Jeunesse, mobilisation des ressources pour les plans d'actions • Promotion de la jeunesse à travers des campagnes radio, l'organisation commune d'activités lors des semaines culturelles et sportives, la mobilisation sociale durant les journées commémoratives, la sensibilisation des leaders religieux et politiques, la participation aux conférences ; la mise en place de réseaux de jeunes en matière de lutte contre le Sida et OMDs dans les 13 wilayas et au niveau national ; le renforcement de la coopération sud sud en matière de jeunesse • Contribution conjointe à la célébration de l'année 2005 : Sport et développement 			356000	18600
<i>Thème transversal Genre</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre les violences faites aux femmes : poursuivre du plaidoyer dans le cadre d'un plan d'action consolidé impliquant les partenaires gouvernementaux, la société civile, et le SNU ; appui aux ONGs nationales ; appui à réforme de la prison des femmes et appui aux structures décentralisées d'assistance judiciaire • Lutte contre les MGF : poursuite de la campagne commune de lutte contre les mutilations génitales féminines et élaboration d'un programme intégré ; évaluation de la campagne MGF en Assaba (mission) • Plate-forme Beijing+10 : présentation du plan d'action de la Mauritanie à la réunion décennale Beijing+10 • Appui à l'intégration de la dimension genre dans le CSLP révisé : production et la diffusion d'indicateurs genre ; renforcement des capacités du Groupe de Suivi Genre du SECF ; participation active aux groupes thématiques de révision du CSLP • Plaidoyer pour la participation des femmes à la prise de décision : appui au réseau des femmes ministres et parlementaires ; organisation d'un forum des femmes décideurs 			145000	
<i>Thème transversal Urgences</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de la mise en œuvre de la réponse à la crise : atelier en janvier 2005 devant déboucher sur un plan de réponse du SNU et des partenaires ; mise en œuvre d'activités conjointes de secours, particulièrement dans la relance de la production agricole et la nutrition • Renforcer les acquis de l'atelier DMTP avec les participants : suivi des engagements des partenaires pour renforcer la concertation dans la réponse aux urgences • Finaliser le plan de contingence du SNU : Séances de travail inter-agences permettant l'élaboration et la validation du plan définitif • Améliorer la prise en compte de la dimension 'santé' dans les activités d'urgence au niveau du gouvernement : désignation d'un point-focal urgences au MSAS 		10830	21587000	

1. Objectif de coordination : Améliorer l'appui aux efforts nationaux pour atteindre les MDG					
<i>Activités de plaidoyer, communications et campagnes menées conjointement</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Appropriation par les agences des résultats de l'étude de perceptions, et préparation d'une stratégie de communication conjointe sur la base des conclusions • Partage de l'information sur et appropriation du rôle du SNU en Mauritanie par le public à travers le CID : position du CID en tant qu'une vitrine du SNU ; collaboration avec le lycée français, un lycée mauritanien, et éventuellement l'université de Nouakchott ; poursuite des conférence-débats publiques, une par agence • Poursuite des publications : ONU-Mag, ONU-Flash ; site web commun un.mr ; calendrier SNU • Journées mondiales célébrées, dont la journée LC pauvreté, NU, volontaires et LC SIDA, avec l'implication du CID • Appui aux radios locales dans le cadre du plaidoyer en matière de population, de santé de la reproduction, de SIDA, de lutte anti-acridienne, etc. 		19000	23000	10000
<i>Suivi et établissement de rapports</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des mécanismes nationaux et régionaux de suivi et de reporting sur les OMD et le CSLP par le biais de DEVInfo : Conversion de MauritInfo sous format DEVInfo 4.0, formation des agents de saisie et utilisateurs, intégration du cadre de suivi-évaluation de l'UNDAF, renforcement des mises à jour, et mise en place des bases de données régionales • Renforcement des capacités en suivi et évaluation : Le Réseau des Evaluateurs mauritaniens mis en place et son plan d'action appuyé ; formations organisées au profit des cadres de la CCSP/DDS • Appui à la collecte et à l'analyse des données statistiques de qualité : L'organisation de l'enquête EDSM II appuyée ; L'enquête CAP ASSABA finalisée et publiée ; L'UREP appuyée et la collaboration avec l'Université de Nouakchott développée • La revue à mi-parcours de l'UNDAF organisée avec la CCSP • Suivi des recommandations de l'atelier régional de suivi-évaluation de Novembre 2004 à Nouakchott • Suivi de la déclaration de l'UNGAS, par le biais du groupe thématique ONUSIDA • Appui à la finalisation du deuxième rapport sur l'atteinte des OMDs en Mauritanie 		12000	249000	
<i>Appui opérationnel aux MDG</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 				

2. Objectif de coordination : Améliorer la coordination au niveau national					
<i>Préparation et utilisation du CCA</i>					
<i>Appui aux processus politiques nationaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui au renforcement des compétences et à la réalisation du plan de travail de la CCSP pour poursuivre l'harmonisation des approches des agences avec la partie nationale • Décentralisation et gouvernance locale : renforcement des capacités de la DGCL ; Renforcement des capacités des communes de l'Assaba ; appui à l'élaboration des plans de développement communaux ; PRLPs élaborés pour les régions d'intervention du SNU • Appui au renforcement des capacités de la cellule MAED en Assaba et à son fonctionnement ; mise en œuvre du plan d'action conjoint du SNU en Assaba • Elaboration du nouveau CSLP : Plaidoyer sur l'intégration du volet environnement et des dimensions genre et enfants dans le CSLP 		20000	360000	
<i>Alignement et harmonisation des donateurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de réunions de coordination des partenaires, et animation des mécanismes thématiques • 2e enquête d'appréciation du site des partenaires au développement de la Mauritanie, ajustement de la structure du site et mise à jour de son contenu 				

3. Objectif de coordination : Accroître l'efficacité et la rentabilité de la coordination

<p><i>Locaux et services communs</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • UN House partagé par toutes les agences : finalisation et soumission à UNDGO du rapport d'architecte, et poursuivre le plaidoyer auprès de UNDGO afin de rechercher un financement pour la construction (Etat, siège, promoteurs privés) • Facilité des communications : faire un GFU unique pour le SNU ; assurer la sécurité et la stabilité des réseaux ; améliorer la connectivité Vsat • Extranet : lancement de l'extranet et partage de l'information ; roster commun SNU pour consultants et experts • Réduire les budget de fonctionnement : Fournisseurs communs SNU pour consommables ; évaluation commune des prestataires par un comité inter-agences ; élargir les commandes groupées ; poursuite du plaidoyer pour l'exonération de la TVA pour le SNU ; transitaire commun ; évaluation de l'application du barème harmonisé, mise à jour, et partage avec la partie nationale ; poursuite des comités conjoints de recrutement • Condition de travail : Personnel informé sur les services de santé à NKC ; procédure d'évacuation sanitaire organisée ; conditions matérielles de travail au compound (groupe électrogène, etc.) améliorées ; fédération des associations du personnel ; enquête (approfondie si possible) des salaires 2005 • Sécurité du staff au travail et à domicile – MOSS : évaluer les services de gardiennage ; veiller au bon fonctionnement de la salle radio commune ; améliorer la sécurité des locaux des agences • Amélioration de l'accès aux ressources documentaires des agences au CID : traitement de la nouvelle documentation ; création d'une salle audiovisuelle ; mise en place d'une photothèque ; enrichissement de la bibliothèque virtuelle 		6000	193900	
--	---	--	------	--------	--

4. Objectif de coordination : Renforcer la capacité de coordination de l'UNCT					
<i>Appui au recrutement du personnel du système du Coordonnateur résident</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la professionnalisation des services d'appui à la coordination inter-agence et à l'équipe pays en renforçant la Cellule d'Appui à l'Equipe Pays avec le recrutement d'un chargé de coordination ALD3 international. Rechercher par ailleurs un JPO ou VNU fully-funded. • Renouvellement des contrats du web-master et de l'associée à la coordination, et leur formation 		105000		
<i>Formation de l'Équipe de pays et autres mesures, notamment constitution d'un réseau de connaissances et participation des institutions non résidentes aux processus nationaux de planification stratégique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement courant de la Cellule d'Appui à l'équipe pays • Atelier annuel de revue de l'UNDAF SNU-MAED, élaboration du RACR 		24500		
TOTAL			198 830		

**Composition de l'équipe pas du système des Nations Unies en Mauritanie
30 janvier 2005**

Coordonnateur Résident et Représentant résident du PNUD : Mme Cécile Molinier

a) Agences résidentes

PNUD :	Mme Rosine Sory Coulibaly , Représentante résidente adjointe
UNFPA :	M. Mohamed Baraket, Représentant
UNICEF :	Dr Soulyemane Diallo, Représentant
PAM :	M. Sory Ouane, Représentant
OMS :	Pr. Pathé Diallo, Représentant
FAO :	M. Roberto Ravenna, Représentant a.i.
HCR :	M. Didier Laye, Chef de mission
Banque Mondiale :	M. Amadou Oumar Ba, Représentant a.i.
FMI :	M. Philippe Callier, Représentant

b) Agences non-résidentes

BIT/Dakar :	M. Mohamed Ali Ould Sidi, Directeur
ONUDI/Dakar :	M. Alain Nickels, Directeur
UNESCO/Dakar :	M. Armoogum Parsuramen, Directeur
UNIFEM/Dakar :	Mme Micheline Rovalolonarisoa, Coordinatrice régionale
IDEP/Dakar :	M. Diéry Seck, Représentant
OACI/Dakar :	M. Amadou Cheiffou, Représentant
UIT/Dakar :	M. Yapi Bancouli, Représentant
ONUDC/Dakar :	M. Antonio Luigi Mazzitelli, Représentant
IOM/Dakar :	M. Philippe Galabert, Représentant régional a.i.
FIDA/Rome :	M. M. Beavogui, Directeur Division Afrique 1
ECA/addis Abeba :	M. K. Y. Amoaka, Secrétaire exécutif
BAD/Abidjan :	M. Bisi Ogunjobi, Directeur Région Nord

Liste des groupes thématiques, technique, comité inter-agences, et groupes de concertation

Intance inter-agences	Présidence/Leadership	Participants	Partenaires
Groupe Thématique Gouvernance (Axe UNDAF 1)	PNUD	UNICEF , UNHCR, UNFPA, FAO, PAM, OMS, BM, FMI	
Groupe Thématique Education (Axe UNDAF 2)	UNICEF	PNUD, UNFPA, PAM, OMS, coordination SNU du projet Education des adolescentes	BM
Groupe Thématique Santé-Mortalité (Axe UNDAF 3)	OMS	UNICEF, UNFPA, PAM, BM, bureau ONUSIDA Mauritanie	
Groupe Thématique Pauvreté/Environnement (Axe UNDAF 4)	PNUD/FAO	UNICEF, UNFPA, PAM, OMS, BM	
Groupe Thématique ONUSIDA (TT UNDAF)	OMS	Agences résidentes, Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC), Coopération Espagnole, FLM (coordination des ONGs internationales), Secrétariat Exécutif National de Lutte contre le SIDA, BM, Union Européenne, Corps de la Paix, GTZ	
Groupe Technique ONUSIDA (TT UNDAF)	ONUSIDA	ONG Stop SIDA, SOS Pairs Educateurs, World Vision, Croix Rouge Française en plus des membres du groupe thématique	
Groupe Transversal Jeunes (TT UNDAF)	UNFPA	PNUD, UNICEF, PAM, OMS	FLM, World Vision, Corps de la Paix, Caritas, Coopération Française, AMPF, SOS Pairs Educateurs, Stop SIDA, AFVP
Groupe Transversal Genre (TT UNDAF)	UNFPA	PNUD, UNICEF, HCR, FAO, PAM, OMS, BM	
Dispositif fonctionnel de mise en œuvre de l'UNDAF			
Groupe Programme UNDAF	UNFPA	Chargé des programmes des agences résidentes	MAED, DDS
Groupe Suivi-Evaluation	UNICEF	Chargés de suivi-évaluation des agences résidentes	
Groupe de gestion des Opération	PNUD	Chargé d'administration ou d'opération des agences représentées des Nations Unies	
Comité des Infocoms	UNICEF	Chargés d'information et de communication des agences représentées des NU, CID	
Groupes de concertation avec les partenaires aux développements			
Rencontre de concertation des partenaires	Coordonnateur résident	Agences SNU résidentes et non résidentes, IBW (BM et FMI), Union Européenne, Coopérations et	Les représentations diplomatiques installées à Dakar de pays ayant des activités en Mauritanie son

		Ambassades française, espagnole, allemande, américaine, AFD	également invitées
Groupe des donateurs sur la sécurité alimentaire	PAM	France, USA, Allemagne, Espagne, Union Européenne, Chine, FAO, PNUD, BM	
Comité des donateurs pour le suivi du CSLP	MAED et CDHLCPI	Institution de Bretton Woods, Coopérations bilatérales et multilatérales, SNU	
Groupe partenaires décentralisation et développement local	SCAC	GTZ, UE, PNUD, BM, Coopération espagnole	
Groupe technique inter-agences sur les indicateurs de suivi-évaluation	PNUD	Agences représentées des NU : PNUD, UNICEF, OMS, UNFPA, FAO, PAM, HCR ; Institutions de Bretton Woods : BM, FMI ; Coopérations bilatérales : GTZ, AFD, SCAC, UE ; Office National de la Statistique	
Groupe partenaires environnement	GTZ	UE, PNUD, BM, Coopération espagnole, SCAC, FAO	
Groupe partenaires suivi de la mise en œuvre du CSLP	BM	FMI, PNUD, UE, SCAC, GTZ, Coopération espagnole	
Groupe partenaires Santé	OMS	UNICEF, UNFPA, PNUD, BM, SCAC, Coopération espagnole, UE, USA	
Groupe partenaires Education (PNDSE)	BM (présidence tournante)	SCAC, UNICEF, PAM, BAD, BID, coordination SNU du projet Education des adolescentes	

Gestion d'un projet cost-sharing pour les opérations

Quel a été le résultat obtenu ?

9 agences (PNUD, FNUAP, UNICEF, PAM, HCR, FAO, OMS, BM et FMI) ont contribué à ce projet pour un montant global de \$ 309 329, donnant mandat au PNUD d'assurer en leur nom le suivi de ce projet qui comporte plusieurs activités : UN House (loyer et maintenance des locaux), sécurité du personnel et des locaux (gardiennage et salle radio Commune), communication (vSat et ligne spécialisée), et célébration de la journée des Nations Unies.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Le projet cost-sharing a permis de mieux planifier les dépenses liées aux charges communes et de recevoir les virements de chaque agence correspondant à l'ensemble de leur contribution annuelle prévue, avant le démarrage de l'exercice budgétaire suivant. Ceci a permis de :

- renforcer la transparence dans la gestion des activités concernées auprès des agences
- éviter les retards de paiement des fournisseurs pour les activités communes
- éviter au PNUD d'effectuer des avances qui handicapaient parfois son budget opérationnel en attendant le remboursement par les autres agences
- permettre de consacrer beaucoup moins de temps au recouvrement des contributions des agences en le faisant une seule fois par an

Quels étaient les défis à relever et comment l'ont-ils été ?

La diversité des procédures des agences font que certaines craignent de ne pas avoir les justificatifs requis par leurs sièges pour ces dépenses. Ils étaient donc réticents d'accepter un système où ils avancent effectivement les fonds correspondant aux charges communes d'une année entière, pour ne recevoir un rapport détaillé des dépenses et les justificatifs correspondants qu'en fin d'année.

Comment a-t-on procédé ?

1. Un ensemble d'activités communes ont été ciblées et un plaidoyer a été mené pour que les agences y adhèrent et acceptent de confier les ressources destinées à ces activités au PNUD.
2. Un document Excel unique consignait l'ensemble des activités communes, les dépenses y relatives, les clés de répartition, et les contributions effectives de chaque agence concernée a fait l'objet d'échanges avec les agences SNU qui y ont apporté leurs commentaires.
3. Une circulaire a été finalisée sur cette base, dont l'acceptation a été notée dans les comptes-rendus des réunions de chefs d'agence. En 2005 elle est signée par toutes les agences, à la demande des auditeurs du PNUD.
4. Un projet a alors été mis en place sous Atlas pour recevoir et gérer les fonds, et générer le rapport de dépenses envoyé aux agences.
5. Les fonds sont versés par les agences en début d'année et les activités communes prévues sont gérées par le PNUD, tout en assurant la concertation par le biais du groupe inter-agences responsable des opérations

Ouverture d'un centre d'accueil de femmes victimes de viol

Quel a été le résultat obtenu ?

L'ouverture officielle d'un centre pilote d'accueil de victimes de violences sexuelles à Nouakchott et la reconnaissance officielle de l'existence de la problématique des violences sexuelles à l'égard des femmes et des filles en Mauritanie.

En quoi est-ce une bonne pratique ? Qu'en pensent les autres ?

La mise en place et l'opérationnalisation de ce centre ont permis de mener un plaidoyer actif et concret auprès des autorités publiques (ministres de la santé, de la justice, de l'intérieur et de la condition féminine) qui, après avoir reconnu l'existence de cette problématique en Mauritanie, se sont montrées favorables à l'inauguration officielle de ce centre.

Quels étaient les défis à relever et comment l'ont-ils été ? Quelles sont les leçons clés

En Mauritanie le problème des violences sexuelles (en particulier le viol) à l'égard des femmes demeure un sujet tabou. Seules les ONGs (encore très rares) étaient en mesure sensibiliser la population et les autorités publiques à ce sujet, tant au niveau de la reconnaissance de ce problème que de sa prise en charge.

Les victimes qui décidaient de dénoncer les violences dont elles étaient la cible étaient pour le grande majorité d'entre elles systématiquement emprisonnées avant même le déroulement de leur procès.

Les agences du système des Nations Unies dans le cadre de leurs mandats respectifs décidèrent d'apporter un appui à deux ONGs locales (Association Mauritanienne pour la santé de la mère et de l'enfant et le Forum National pour la Promotion des Droits des Femmes et des Enfants) qui œuvrent et militent activement en faveur de la prise en charge psycho-sanitaire des femmes et des filles victimes de viol. Les ONGs en question devaient travailler en collaboration avec les autorités : ministères concernés (santé, justice, condition féminine), la police, les juges, le personnel de santé, les religieux et ce à deux niveaux :

Sensibiliser les décideurs sur le phénomène, son ampleur et ses conséquences;

Prise en charge sanitaire, psychologique et légal des victimes;

Les leçons apprises :

A. Le plaidoyer est d'autant plus efficace quand :

Il est basé sur la prise en compte des aspects socioculturels par l'implication des leaders d'opinion, des religieux, etc.

Il fait intervenir plusieurs agences du Système des Nations Unies

B. Les ONGs sont tout indiquées pour servir de guide dans les questions sensibles. Elles «essuient les plâtres » jusqu'à ce que l'opinion soit sensibilisée et habituée à en entendre parler, le niveau politique suivra;

C. L'information, la formation des leaders religieux et des leaders d'opinion par leurs pairs et leur implication dans les actions de sensibilisation peut être efficace.

D. Une assistance technique rapprochée auprès des partenaires est très importante.

Comment a-t-on procédé ?

Appui conjoint (FNUAP, OMS, PNUD et UNICEF) à deux ONGs actives dans le domaine, l'Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l'Enfant le Forum National pour la Promotion des Droits des Femmes et des Enfants.

Analyse de la situation du phénomène.

Identification des objectifs et des stratégies à mettre en place : plaidoyer en vue de la reconnaissance du phénomène, et mise en place d'une expérience pilote de prise en charge de ce dernier.

Signature de protocole d'accord avec les autorités (ministères impliquées) et les parties prenantes (notamment la signature d'un partenariat avec le Forum National pour la Promotion des Droits des Femmes et des Enfants).

Plaidoyer auprès des partenaires (Gouvernement), élus, juges, religieux.

Formation et sensibilisation des policiers, juge, etc.

Prise en charges des femmes victime de viol et leur suivi psychologique via la création d'un centre opérationnel inauguré officiellement en présence des autorités nationale concernées.

Liste des Acronymes utilisés

AGR	Activité Génératrice de Revenus
APD	Aide publique au développement
APRM	African Peer Review Mechanism (NEPAD)
BCR	Bureau du Coordonnateur Résident (en Mauritanie)
BNDH	Bureau National du Déminage Humanitaire (Mauritanie)
BNM	Banque Nationale de Mauritanie
CAP	Connaissances – Attitudes – Pratiques (enquêtes)
CCA	Bilan Commun de Pays
CDE	Code du développement de l'enfant
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes Formes de Discrimination à l'Égard de la Femme
CF	Coopération Française
CID	Centre d'Information et de Documentation des Nations Unies (en Mauritanie)
CNH	Centre National d'Hygiène (Mauritanie)
CNLS	Comité National de Lutte contre le SIDA (Mauritanie)
CSLP	Cadres Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CSP	Code du Statut Personnel
DB	Database
DCL	Direction des Collectivités Locales
DDS	Direction du développement Social (au MAED)
DH	Droits de l'homme
DMTP	Disaster Management Training Programme
DOTS	Directly Observed Treatment Shortcourse (tuberculose)
DSAS	Daily subsistence allowance
EPT	Education pour tous
GEF/SGP	Global Fund Environment/Small Grant Program
GFU	Groupe Fermé Usagers (Mauritel)
GTc	Groupe technique
GTs	Groupes thématiques
GTZ	Agence de coopération allemande
HR	Human Rights
IEC	Information Education et Communication
LC	Lutte contre...
LCP	Lutte contre la pauvreté
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement (Mauritanie)
MAP	Multi-Country HIV/AIDS Programme
MDG	Millennium Development Goal
MEN	Ministère de l'Education Nationale (Mauritanie)
MIP	Medical Insurance Plan
MGF	Mutilations Génitales Féminines
MOSS	Minimum Operating security standards
MPS	Make pregnancy safer
MR	Mauritanie
MSAS	Ministère de la Santé des Affaires Sociales
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NKC	Nouakchott
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OBC	Organisation à Base Communautaire
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernemental
PAA	Plan d'Action Annuel
PANE	Plan National d'Action en Environnement
PASS	Plan d'Action du Secteur de la Santé
PEV	Programme élargi de vaccination
PHAST	Participatory Hygiene and Sanitation Transformation
PNADH	Plan National d'Action en Droits de l'Homme
PNAN	Plan National d'Action en Nutrition
PNBG	Programme National de Bonne Gouvernance

PNDSE	Programme National du Secteur de l'Education
PNSR	Programme National en Santé de la Reproduction
PPPUE	Partenariat Public-Privé pour l'Environnement Urbain
PRLP	Plans Régionaux de Lutte contre la Pauvreté
PTME	Programme thérapeutique et de médicaments essentiels
S&H	Simplification et Harmonisation
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle (à la Coopération Française)
SECF	Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine (Mauritanie)
SENL	Secrétariat Exécutif National de Lutte contre le SIDA (Mauritanie)
SIG	Système d'Information Géographique
SNU	Système des Nations Unies (en Mauritanie)
SONU	Soins obstétricaux néo-nataux d'urgence
SOUB	Soins obstétricaux d'urgence de base
SRC	Support Resident Coordination
TCPR	Triennial Comprehensive Policy Review
TTF	Thematic Trust Fonds
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union Européenne
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UNCT	UN Country Team
UNDGO	UN Development Group Office
UNF	United Nations Fund
UNFIP	Fonds des Nations Unies pour les Partenariats Internationaux